



FICHE D'INFORMATION ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)



L'ALSH est situé dans les locaux de l'Espace Jeunesse Nelson MANDELA à Lattes. Il dispose également d'un carré de verdure « Madiba CAMP », implanté au cœur de l'espace Naturel Saint Sauveur.



Au travers des programmes d'activités élaborés en équipe, et à partir du projet éducatif, l'A.L.S.H de la Commune de Lattes va favoriser le développement de l'enfant autour de la nature, l'aventure et le respect de l'environnement.

Les conditions d'accueil

- Le centre de loisirs accueille les enfants domiciliés sur la commune ou scolarisés à Lattes de la petite section jusqu'à la 5ème.
- Ils sont répartis en 6 groupes : trois groupes maternelles (Petite section, Moyenne et grande section), deux groupes élémentaires (CP /CE1 et CE2 à CM2) et 1 groupe 6^{ème} 5ème. Le règlement intérieur, et les programmes d'activités sont consultables sur votre espace citoyen.

Les horaires d'accueils

- Les mercredis, inscriptions possibles en demi-journée. Matinée + repas (départ entre 13h15 et 13h30) Après-midi : arrivée entre 13h15 et 13h30 (goûter fourni) Accueil : 8h/9h15, sortie : 16h45/18h30
- Les vacances scolaires, inscription à la journée complète uniquement (repas et goûter fourni) : Accueil : 8h/9h15, sortie : 16h45/18h30

NOUVEAU : ACCUEIL DES 6^{ème}/5^{ème} les mercredis après-midi et vacances scolaires

- Formule repas et après-midi (possibilité de navette devant le Collège)
- ou uniquement après-midi (accueil de 13h15 à 13h30)
- Journée complète uniquement pendant les vacances

TARIFS

Quotient Familial Source CDAP* (CAF 34)	Prix journée	Prix demi-journée	Prix Repas
Entre 0€/mois à 600€/mois**	5,5 €	2,75 €	3,30 €
Entre 601€/mois et 800€/mois**	9 €	4,5 €	3,30 €
Entre 801€/mois et 1000€/mois	12 €	6 €	3,30 €
Entre 1001€/mois et 1400€/mois	15 €	7,5 €	3,30 €
Entre 1401€/mois et 1800€/mois	18 €	9 €	3,30 €
Entre 1801€/mois et 2200€/mois	21 €	10,5 €	3,30 €
Supérieur à 2200€/mois	24 €	12 €	3,30 €

*Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires

**Hors prise en charge CAF

Toutes les familles non référencées sous CDAP (hors régime MSA) se verront appliquer le tarif de la tranche haute pour l'ensemble des prestations. Les familles d'accueil se verront appliquer le tarif de la tranche basse.



Déduction de 2,30€ par ½ journée soit 4,60€ par journée pour les bénéficiaires de l'Aide aux temps libres.

Paiement possible en espèces, chèque, carte bancaire, prélèvement automatique, CESU ou ANCV.

Nous situer :

Guichet familles : place De Lattre De Tassigny – 34970 Lattes / 04 67 99 74 74 / guichet.familles@ville-lattes.fr

Centre de Loisirs Nelson Mandela : av. de Fréjorgues – 34970 Lattes / 06 15 77 50 56 / centre.loisirs@ville-lattes.fr

